



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-134992>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-134992**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ministère de la justice - SG/2S2M/SDIT

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre relatif la fourniture d'un dispositif de téléprotection à destination des personnes en « Très Grave Danger »

Description : Le présent marché a pour objet la fourniture d'un dispositif de téléprotection à destination des personnes en « Très Grave Danger »

Identifiant de la procédure : e0cabb49-5a9d-4b7a-9536-3c473cbf0b23

Avis précédent : 3e02151d-a81d-4ca1-9523-42be781e7510-01

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 64200000 Services de télécommunications

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79512000 Centre d'appels

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 36,960,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 110,880,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 relatif à la fourniture d'un dispositif de téléprotection dans le cadre de la protection des personnes en « Très Grave Danger » sur le territoire métropolitain, Corse comprise

Description : Le lot n°1 prévoit la fourniture d'un dispositif de téléprotection dans le cadre de la protection des personnes en « Très Grave Danger » sur le territoire métropolitain, Corse comprise

Identifiant interne : 24_TGD_LOT_1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79512000 Centre d'appels

Options :

Description des options : L'accord prévoit des possibilités de reconduction : L'accord-cadre est conclu pour une durée de deux (2) ans fermes à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit tacitement deux (2) fois pour une période d'un (1) an à sa date anniversaire (2 + 1 + 1), sans que sa durée ne puisse excéder quatre (4) ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 34,500,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 103,500,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Égalité hommes-femmes

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique et fonctionnelle de l'offre à hauteur de 65% : Décomposés en sous-critères suivants : - sous-critère 1 : Pertinence fonctionnelle et technique du volet n°1 (performance, discrétion et autonomie des terminaux proposés, qualité du réseau et de la couverture territoriale assurée, gestion de la géolocalisation, pertinence de la description des prestations, gestion des délais de

livraison et d'échange du matériel, service après-vente, etc.) : 25% - sous-critère 2 : Pertinence fonctionnelle et technique du volet n°2 (pertinence du processus de réception et de traitement d'un appel, dimensionnement et qualité des équipes proposées, politique de formation des équipes, gestion des délais de décroché, etc.) : 25% - sous-critère 3 : Pertinence de l'organisation globale retenue (gestion de l'appariement de la téléphonie et de la téléassistance, qualité des reporting, etc.) : 15%.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur financière à hauteur de 30% appréciée au travers du montant total des prestations du DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance environnementale du candidat à hauteur de 5% (stratégie environnementale du candidat et de ses partenaires, non-utilisation de substances dangereuses, dispositif de recyclage des terminaux et accessoires, etc.)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours sont : - un référé contractuel (CJA L551-13 à L 551-23 et R 551-7) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié ; - un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (CJA article R 421-1) ; - un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, n°358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et-Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de la justice - SG/2S2M/SDIT

Organisation qui signe le marché : Ministère de la justice - SG/2S2M/SDIT

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 relatif à la fourniture d'un dispositif de téléprotection dans le cadre de la protection des personnes en « Très Grave Danger » en Guadeloupe, Martinique et Guyane

Description : Le lot 2 prévoit la fourniture d'un dispositif de téléprotection dans le cadre de la protection des personnes en « Très Grave Danger » en Guadeloupe, Martinique et Guyane

Identifiant interne : 24_TGD_LOT_2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79512000 Centre d'appels

Options :

Description des options : L'accord prévoit des possibilités de reconduction : L'accord-cadre est conclu pour une durée de deux (2) ans fermes à compter du 23 février 2025. Il peut être reconduit tacitement deux (2) fois pour une période d'un (1) an à sa date anniversaire (2 + 1 + 1), sans que sa durée ne puisse excéder quatre (4) ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,100,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,300,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Égalité hommes-femmes

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique et fonctionnelle de l'offre à hauteur de 65% : Décomposés en sous-critères suivants : - sous-critère 1 : Pertinence fonctionnelle et technique du volet n°1 (performance, discrétion et autonomie des terminaux proposés, qualité du réseau et de la couverture territoriale assurée, gestion de la géolocalisation, pertinence de la description des prestations, gestion des délais de livraison et d'échange du matériel, service après-vente, etc.) : 25% - sous-critère 2 : Pertinence fonctionnelle et technique du volet n°2 (pertinence du processus de

réception et de traitement d'un appel, dimensionnement et qualité des équipes proposées, politique de formation des équipes, gestion des délais de décroché, etc.) : 25% - sous-critère 3 : Pertinence de l'organisation globale retenue (gestion de l'appariement de la téléphonie et de la téléassistance, qualité des reporting, etc.) : 15%.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur financière à hauteur de 30% appréciée au travers du montant total des prestations du DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance environnementale du candidat à hauteur de 5% (stratégie environnementale du candidat et de ses partenaires, non-utilisation de substances dangereuses, dispositif de recyclage des terminaux et accessoires, etc.)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours sont : - un référé contractuel (CJA L551-13 à L 551-23 et R 551-7) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié ; - un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (CJA article R 421-1) ; - un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, n°358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et-Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de la justice - SG/2S2M/SDIT

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 relatif à la fourniture d'un dispositif de téléprotection dans le cadre de la protection des personnes en « Très Grave Danger » à Saint-Barthélemy et Saint-Martin

Description : Le lot 3 prévoit la fourniture d'un dispositif de téléprotection dans le cadre de la protection des personnes en « Très Grave Danger » à Saint-Barthélemy et Saint-Martin

Identifiant interne : 24_TGD_LOT_3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 64200000 Services de télécommunications

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79512000 Centre d'appels

Options :

Description des options : L'accord prévoit des possibilités de reconduction : L'accord-cadre est conclu pour une durée de deux (2) ans fermes à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit tacitement deux (2) fois pour une période d'un (1) an à sa date anniversaire (2 + 1 + 1), sans que sa durée ne puisse excéder quatre (4) ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 140,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 420,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Égalité hommes-femmes

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique et fonctionnelle de l'offre à hauteur de 65% : Décomposés en sous-critères suivants : - sous-critère 1 : Pertinence fonctionnelle et technique du volet n°1 (performance, discrétion et autonomie des terminaux proposés, qualité du réseau et de la couverture territoriale assurée, gestion de la géolocalisation, pertinence de la description des prestations, gestion des délais de livraison et d'échange du matériel, service après-vente, etc.) : 25% - sous-critère 2 : Pertinence fonctionnelle et technique du volet n°2 (pertinence du processus de réception et de traitement d'un appel, dimensionnement et qualité des équipes proposées, politique de formation des équipes, gestion des délais de décroché, etc.) : 25% - sous-critère 3 : Pertinence de l'organisation globale retenue (gestion de l'appariement de la téléphonie et de la téléassistance, qualité des reporting, etc.) : 15%.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur financière à hauteur de 30% appréciée au travers du montant total des prestations du DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance environnementale du candidat à hauteur de 5% (stratégie environnementale du candidat et de ses partenaires, non-utilisation de substances dangereuses, dispositif de recyclage des terminaux et accessoires, etc.)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours sont : - un référé contractuel (CJA L551-13 à L 551-23 et R 551-7) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié ; - un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (CJA article R 421-1) ; - un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, n°358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et-Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de la justice - SG/2S2M/SDIT

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 relatif à la fourniture d'un dispositif de téléprotection dans le cadre de la protection des personnes en « Très Grave Danger » à La Réunion

Description : Le lot 4 prévoit la fourniture d'un dispositif de téléprotection dans le cadre de la protection des personnes en « Très Grave Danger » à La Réunion

Identifiant interne : 24_TGD_LOT_4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79512000 Centre d'appels

Options :

Description des options : L'accord prévoit des possibilités de reconduction : L'accord-cadre est conclu pour une durée de deux (2) ans fermes à compter du 23 février 2025. Il peut être reconduit tacitement deux (2) fois pour une période d'un (1) an à sa date anniversaire (2 + 1 + 1), sans que sa durée ne puisse excéder quatre (4) ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 730,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,190,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Égalité hommes-femmes

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique et fonctionnelle de l'offre à hauteur de 65% : Décomposés en sous-critères suivants : - sous-critère 1 : Pertinence fonctionnelle et technique du volet n°1 (performance, discrétion et autonomie des terminaux proposés, qualité du réseau et de la couverture territoriale assurée, gestion de la géolocalisation, pertinence de la description des prestations, gestion des délais de livraison et d'échange du matériel, service après-vente, etc.) : 25% - sous-critère 2 : Pertinence fonctionnelle et technique du volet n°2 (pertinence du processus de réception et de traitement d'un appel, dimensionnement et qualité des équipes proposées, politique de formation des équipes, gestion des délais de décroché, etc.) : 25% - sous-critère 3 : Pertinence de l'organisation globale retenue (gestion de l'appariement de la téléphonie et de la téléassistance, qualité des reporting, etc.) : 15%.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur financière à hauteur de 30% appréciée au travers du montant total des prestations du DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance environnementale du candidat à hauteur de 5% (stratégie environnementale du candidat et de ses partenaires, non-utilisation de substances dangereuses, dispositif de recyclage des terminaux et accessoires, etc.)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours sont : - un référé contractuel (CJA L551-13 à L 551-23 et R 551-7) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié ; - un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (CJA article R 421-1) ; - un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, n°358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et-Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de la justice - SG/2S2M/SDIT

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot 5 relatif à la fourniture d'un dispositif de téléprotection dans le cadre de la protection des personnes en « Très Grave Danger » à Mayotte

Description : Le lot 5 prévoit la fourniture d'un dispositif de téléprotection dans le cadre de la protection des personnes en « Très Grave Danger » à Mayotte

Identifiant interne : 24_TGD_LOT_5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79512000 Centre d'appels

Options :

Description des options : L'accord prévoit des possibilités de reconduction : L'accord-cadre est conclu pour une durée de deux (2) ans fermes à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit tacitement deux (2) fois pour une période d'un (1) an à sa date anniversaire (2 + 1 + 1), sans que sa durée ne puisse excéder quatre (4) ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 140,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 420,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Égalité hommes-femmes

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique et fonctionnelle de l'offre à hauteur de 65% : Décomposés en sous-critères suivants : - sous-critère 1 : Pertinence fonctionnelle et technique du volet n°1 (performance, discrétion et autonomie des terminaux proposés, qualité du réseau et de la couverture territoriale assurée, gestion de la géolocalisation, pertinence de la description des prestations, gestion des délais de livraison et d'échange du matériel, service après-vente, etc.) : 25% - sous-critère 2 : Pertinence fonctionnelle et technique du volet n°2 (pertinence du processus de réception et de traitement d'un appel, dimensionnement et qualité des équipes proposées, politique de formation des équipes, gestion des délais de décroché, etc.) : 25% - sous-critère 3 : Pertinence de l'organisation globale retenue (gestion de l'appariement de la téléphonie et de la téléassistance, qualité des reporting, etc.) : 15%.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur financière à hauteur de 30% appréciée au travers du montant total des prestations du DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance environnementale du candidat à hauteur de 5% (stratégie environnementale du candidat et de ses partenaires, non-utilisation de substances dangereuses, dispositif de recyclage des terminaux et accessoires, etc.)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours sont : - un référé contractuel (CJA L551-13 à L 551-23 et R 551-7) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié ; - un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (CJA article R 421-1) ; - un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, n°358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et-Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de la justice - SG/2S2M/SDIT

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Lot 6 relatif à la fourniture d'un dispositif de téléprotection dans le cadre de la protection des personnes en « Très Grave Danger » à Saint-Pierre-et-Miquelon

Description : Le lot 6 prévoit la fourniture d'un dispositif de téléprotection dans le cadre de la protection des personnes en« Très Grave Danger » à Saint-Pierre-et-Miquelon

Identifiant interne : 24_TGD_LOT_6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79512000 Centre d'appels

Options :

Description des options : L'accord prévoit des possibilités de reconduction : L'accord-cadre est conclu pour une durée de deux (2) ans fermes à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit tacitement deux (2) fois pour une période d'un (1) an à sa date anniversaire (2 + 1 + 1), sans que sa durée ne puisse excéder quatre (4) ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 35,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 105,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Égalité hommes-femmes

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique et fonctionnelle de l'offre à hauteur de 65% : Décomposés en sous-critères suivants : - sous-critère 1 : Pertinence fonctionnelle et technique du volet n°1 (performance, discrétion et autonomie des terminaux proposés, qualité du réseau et de la couverture territoriale assurée, gestion de la géolocalisation, pertinence de la description des prestations, gestion des délais de livraison et d'échange du matériel, service après-vente, etc.) : 25% - sous-critère 2 : Pertinence fonctionnelle et technique du volet n°2 (pertinence du processus de réception et de traitement d'un appel, dimensionnement et qualité des équipes proposées, politique de formation des équipes, gestion des délais de décroché, etc.) : 25% - sous-critère 3 : Pertinence de l'organisation globale retenue (gestion de l'appariement de la téléphonie et de la téléassistance, qualité des reporting, etc.) : 15%.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur financière à hauteur de 30% appréciée au travers du montant total des prestations du DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance environnementale du candidat à hauteur de 5% (stratégie environnementale du candidat et de ses partenaires, non-utilisation de substances dangereuses, dispositif de recyclage des terminaux et accessoires, etc.)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours sont : - un référé contractuel (CJA L551-13 à L 551-23 et R 551-7) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié ; - un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (CJA article R 421-1) ; - un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, n°358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et-Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de la justice - SG/2S2M/SDIT

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Lot 7 relatif à la fourniture d'un dispositif de téléprotection dans le cadre de la protection des personnes en « Très Grave Danger » en Nouvelle-Calédonie

Description : Le lot 7 prévoit la fourniture d'un dispositif de téléprotection dans le cadre de la protection des personnes en « Très Grave Danger » en Nouvelle-Calédonie

Identifiant interne : 24_TGD_LOT_7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 64200000 Services de télécommunications

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79512000 Centre d'appels

Options :

Description des options : L'accord prévoit des possibilités de reconduction : L'accord-cadre est conclu pour une durée de deux (2) ans fermes à compter de sa

date de notification. Il peut être reconduit tacitement deux (2) fois pour une période d'un (1) an à sa date anniversaire (2 + 1 + 1), sans que sa durée ne puisse excéder quatre (4) ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 140,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 420,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Égalité hommes-femmes

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique et fonctionnelle de l'offre à hauteur de 65% : Décomposés en sous-critères suivants : - sous-critère 1 : Pertinence fonctionnelle et technique du volet n°1 (performance, discrétion et autonomie des terminaux proposés, qualité du réseau et de la couverture territoriale assurée, gestion de la géolocalisation, pertinence de la description des prestations, gestion des délais de livraison et d'échange du matériel, service après-vente, etc.) : 25% - sous-critère 2 : Pertinence fonctionnelle et technique du volet n°2 (pertinence du processus de réception et de traitement d'un appel, dimensionnement et qualité des équipes proposées, politique de formation des équipes, gestion des délais de décroché, etc.) : 25% - sous-critère 3 : Pertinence de l'organisation globale retenue (gestion de l'appariement de la téléphonie et de la téléassistance, qualité des reporting, etc.) : 15%.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur financière à hauteur de 30% appréciée au travers du montant total des prestations du DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance environnementale du candidat à hauteur de 5% (stratégie environnementale du candidat et de ses partenaires, non-utilisation de substances dangereuses, dispositif de recyclage des terminaux et accessoires, etc.)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours sont : - un référé contractuel (CJA L551-13 à L 551-23 et R 551-7) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié ; - un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (CJA article R 421-1) ; - un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, n°358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et-Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de la justice - SG/2S2M/SDIT

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Lot 8 relatif à la fourniture d'un dispositif de téléprotection dans le cadre de la protection des personnes en « Très Grave Danger » à Wallis-et-Futuna

Description : Le lot 8 prévoit la fourniture d'un dispositif de téléprotection dans le cadre de la protection des personnes en « Très Grave Danger » à Wallis-et-Futuna

Identifiant interne : 24_TGD_LOT_8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79512000 Centre d'appels

Options :

Description des options : L'accord prévoit des possibilités de reconduction : L'accord-cadre est conclu pour une durée de deux (2) ans fermes à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit tacitement deux (2) fois pour une période d'un (1) an à sa date anniversaire (2 + 1 + 1), sans que sa durée ne puisse excéder quatre (4) ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 35,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 105,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Égalité hommes-femmes

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique et fonctionnelle de l'offre à hauteur de 65% : Décomposés en sous-critères suivants : - sous-critère 1 : Pertinence fonctionnelle et technique du volet n°1 (performance, discrétion et autonomie des terminaux proposés, qualité du réseau et de la couverture territoriale assurée, gestion de la géolocalisation, pertinence de la description des prestations, gestion des délais de livraison et d'échange du matériel, service après-vente, etc.) : 25% - sous-critère 2 : Pertinence fonctionnelle et technique du volet n°2 (pertinence du processus de réception et de traitement d'un appel, dimensionnement et qualité des équipes proposées, politique de formation des équipes, gestion des délais de décroché, etc.) : 25% - sous-critère 3 : Pertinence de l'organisation globale retenue (gestion de l'appariement de la téléphonie et de la téléassistance, qualité des reporting, etc.) : 15%.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur financière à hauteur de 30% appréciée au travers du montant total des prestations du DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance environnementale du candidat à hauteur de 5% (stratégie environnementale du candidat et de ses partenaires, non-utilisation de substances dangereuses, dispositif de recyclage des terminaux et accessoires, etc.)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours sont : - un référé contractuel (CJA L551-13 à L 551-23 et R 551-7) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la

date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié ; - un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (CJA article R 421-1) ; - un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, n°358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et-Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de la justice - SG/2S2M/SDIT

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Lot 9 relatif à la fourniture d'un dispositif de téléprotection dans le cadre de la protection des personnes en « Très Grave Danger » en Polynésie française

Description : Le lot 9 encadre la fourniture d'un dispositif de téléprotection dans le cadre de la protection des personnes en « Très Grave Danger » en Polynésie française

Identifiant interne : 24_TGD_LOT_9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 64200000 Services de télécommunications

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79512000 Centre d'appels

Options :

Description des options : L'accord prévoit des possibilités de reconduction : L'accord-cadre est conclu pour une durée de deux (2) ans fermes à compter de sa date de notification. Il peut être reconduit tacitement deux (2) fois pour une période d'un (1) an à sa date anniversaire (2 + 1 + 1), sans que sa durée ne puisse excéder quatre (4) ans.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 140,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 420,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Égalité hommes-femmes

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère valeur technique et fonctionnelle de l'offre à hauteur de 65% : Décomposés en sous-critères suivants : - sous-critère 1 : Pertinence fonctionnelle et technique du volet n°1 (performance, discrétion et autonomie des terminaux proposés, qualité du réseau et de la couverture territoriale assurée, gestion de la géolocalisation, pertinence de la description des prestations, gestion des délais de livraison et d'échange du matériel, service après-vente, etc.) : 25% - sous-critère 2 : Pertinence fonctionnelle et technique du volet n°2 (pertinence du processus de réception et de traitement d'un appel, dimensionnement et qualité des équipes proposées, politique de formation des équipes, gestion des délais de décroché, etc.) : 25% - sous-critère 3 : Pertinence de l'organisation globale retenue (gestion de l'appariement de la téléphonie et de la téléassistance, qualité des reporting, etc.) : 15%.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

Critère :

Type : Prix

Description : Valeur financière à hauteur de 30% appréciée au travers du montant total des prestations du DQE.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance environnementale du candidat à hauteur de 5% (stratégie environnementale du candidat et de ses partenaires, non-utilisation de substances dangereuses, dispositif de recyclage des terminaux et accessoires, etc.)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours sont : - un référé contractuel (CJA L551-13 à L 551-23 et R 551-7) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié ; - un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (CJA article R 421-1) ; - un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les

modalités de sa consultation (CE, n°358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et-Garonne). Dans le cadre de ce recours, la requête peut être accompagnée d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat. Pour que cette demande soit recevable, les conditions strictes du référé suspension doivent être réunies (urgence et doute sérieux).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ministère de la justice - SG/2S2M/SDIT

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 103,500,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom de la partie appelante : ORANGE SA/TEL2S

Chef de file du soumissionnaire : ORANGE SA

Nom officiel : TEL2S

Offre :

Identifiant de l'offre : ORANGE SA/TEL2S

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 4,456,194,000 Euro

L'offre est une variante : non

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 24_TGD

Date de conclusion du marché : 04/11/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Ministère de la justice - SG/2S2M/SDIT

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 0

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ministère de la justice - SG/2S2M/SDIT

Numéro d'enregistrement : 11000201100044

Adresse postale : 13, place Vendôme

Ville : Paris cedex 01

Code postal : 75042

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : marches.ssic-sg@justice.gouv.fr

Téléphone : 0153007649

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : ORANGE SA

Numéro d'enregistrement : 380 129 866 48625

Adresse postale : 111, quai du Président Roosevelt

Ville : Issy-les-Moulineaux

Code postal : 92130

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : philippe.lira@orange.com

Téléphone : 06 72 92 96 72

Télécopieur : 01 48 22 81 23

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0004

Nom officiel : TEL2S

Numéro d'enregistrement : 325 785 285 00041

Adresse postale : 81 rue Pierre Sépard

Ville : Châtillon

Code postal : 92320

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : commercial@gts-teleassistance.com

Téléphone : 06 65 28 02 45

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 177 500 055 00013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Télécopieur : 0144594646

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : fa5c3945-b1a1-447d-ae15-8df46363cc22 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 29/11/2024 à 16:25

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/11/2024